

RELEVÉ DE DÉCISIONS

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 SEPTEMBRE 2021

Rentrée scolaire

195 élèves en 2021

Stabilité globale par rapport à 2020 mais Mr le Maire a évoqué la baisse des effectifs à l'école de la Chapelle Enjuger (- 9 élèves).

A noter, l'arrivée d'une nouvelle "Cantinière" à Hébécrevon : Mme LEPLUMEY.

Un travail sera engagé pour un approvisionnement de la cantine à partir de producteurs locaux. Les parents d'élèves seront sollicités pour recueillir leurs observations.

Cantine - Achat d'équipements

Dossier retenu par l'Etat dans le cadre du plan de relance 6935 €.

Maison tertiaire

Validation du plan de financement (601 216 € HT de travaux).

Ce projet fait l'objet de subvention de l'Etat (31.06%), du Conseil départemental et du Conseil régional (dossier en cours d'instruction).

Le reste à charge pour la commune sera à terme financé par les loyers.



Toute personne intéressée (professionnel libéral, etc.) peut prendre contact avec la mairie.

Voies douces

Un projet d'aménagement de voies douces (piétons, vélo, poussettes, fauteuil...) est envisagé au niveau des bourgs de la Chapelle Enjuger et d'Hébécrevon. Ces travaux seraient réalisés en 2022.

Le Cabinet SETUR a été choisi par le conseil municipal après mise en concurrence (6 réponses) pour assurer la maitrise d'œuvre de ce projet. Les honoraires sont fixés à 4.587 % des travaux.

Une demande de subvention est effectuée auprès de l'Etat dans le cadre du plan de relance.

La population sera informée et associée afin de recueillir l'avis des utilisateurs.

Voiries

Les travaux de voiries (parking de l'école de la Chapelle Enjuger et le la maison de santé, l'Oliverie, la Croix de Pirou, la Besnardière, la Bucaille, la Beaumerie) ont été effectué cet été pour un coût global de 93 723 €.



Parking de l'école - rue du Prêche - La Chapelle Enjuger



Hameau de l'Oliverie - La Chapelle Enjuger

Le Maire, Gilles QUINQUENEL